

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Filtres de gaz contenant du mercaptan

Code Eural	150202*
Code déchet	015078

DESCRIPTION

Filtres de gaz contenant du mercaptan.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les filtres sont emballés en plastique pour éliminer l'odeur et puis placés dans des fûts à couvercle.
- Le poids par récipient est de 100 kg maximum.

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des fûts de max. 200 litres, en bon état, qui sont considérés comme emballages perdus.